



**HAL**  
open science

## Un héritage disputé. Une anthologie poétique spondienne par André Mage de Fiefmelin (1601)

Audrey Duru

### ► To cite this version:

Audrey Duru. Un héritage disputé. Une anthologie poétique spondienne par André Mage de Fiefmelin (1601). Véronique Duché-Gavet, Sabine Lardon, Guylaine Pineau. Jean de Sponde (1557-1595). Un humaniste dans la tourmente, Classiques Garnier, pp.337-359, 2012, Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance européenne, 978-2-8124-0379-8. hal-00816937

**HAL Id: hal-00816937**

**<https://hal.science/hal-00816937>**

Submitted on 8 May 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article publié dans : *Jean de Sponde (1557-1595). Un humaniste dans la tourmente*, actes du colloque de Pau, 14 et 15 mars 2008, édités par Véronique Duché-Gavet, Sabine Lardon, Guylaine Pineau, 2012, Paris, Classiques Garnier, pp. 337-359.

UN HERITAGE DISPUTE. UNE ANTHOLOGIE POETIQUE SPONDIENNE PAR ANDRE MAGE DE FIEFMELIN (1601)

Audrey Duru, université de Picardie

Le poète André Mage de Fieffmelin, maître d'œuvre d'une entreprise éditoriale énigmatique et mal connue, le volume des *Œuvres* publiées en 1601 à Poitiers, est identifié comme un « disciple » de Jean de Sponde<sup>1</sup>. Différents articles ont déjà signalé l'hommage explicite qu'A. Mage rend aux vers de Sponde, ainsi que l'intertextualité qui unit les vers des deux poètes réformés<sup>2</sup>. Toutefois, une dernière trouvaille oblige à réviser le bilan de la réception de Sponde par A. Mage : le poète oléronnais ne se contente pas de citer et d'imiter les poèmes chrétiens de Sponde.

En effet, quoique les « poèmes de la mort » connaissent un regain d'audience après le décès prématuré de Sponde, grâce aux soins de son légataire littéraire qui les fait paraître en

---

<sup>1</sup> André Mage de Fieffmelin, *Les Œuvres*, Poitiers, Jean de Marnef, 1601 ; édition critique en cours, sous la direction de Julien Gœury, premier volume à paraître chez Champion, 2012. Le volume est divisé en deux parties : *La Polymnie* (contenant « Les Jeux » et « Les Meslanges ») et *L'Image d'un Mage ou Le Spirituel d'A. Mage*, divisé en sept « essais du spirituel » : « Les Prières », « L'Homme naturel », « L'Ame humaine », « Les Saints souspirs », « Les Muses celestes », « Les Meditations », « La Chrestienne ». Les réécritures de Sponde appartiennent toutes à cette seconde partie. Dans le présent article, toutes nos citations renvoient au second foliotage de l'édition originale.

Bibliographie générale sur A. Mage : édition critique du *Saulnier ou de la façon des Marois salans et du Sel marin des isles de Saintonge* (extrait de *La Polymnie*), par Julien Gœury et Nicole Pellegrin, La Rochelle, Rumeur des Âges, 2005 ; Louis Audiat, *Les Oubliés. André Mage de Fieffmelin. Poète du XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Slatkine reprints, 1970 (d'après l'édition originale, Paris, 1864) ; Pierre Menanteau, *Images d'André Mage de Fieffmelin. Poète baroque*, s. l., Rougerie, 1965 ; Marcel Raymond, « Les sonnets d'A. Mage de Fieffmelin », *Saggi e ricerche di letteratura francese*, XI nouvelle série, Rome, Bulzoni, 1971, p. 29-56.

Outre les articles cités dans la note suivante, relatifs à l'intertextualité entre les œuvres d'A. Mage et de J. de Sponde, signalons aussi les études suivantes : Louis Aragon, « Du sonnet, A. Mage de Fieffmelin, poète français du XVI<sup>e</sup> siècle », *Les Lettres françaises*, n° 508, du 18 au 25 mars 1954 ; Audrey Duru, « Une utopie poétique, l'Église des Îles de Saintonge, par A. Mage de Fieffmelin (1601) », *Foi et vie. Revue de culture protestante*, « Quand les protestants prennent la mer », juillet 2009, p. 54-68, et *Essais de soi. Poésie spirituelle et rapport à soi, entre Montaigne et Descartes*, Genève, Droz, 2012, notamment chap. 5 « L'essai poétique d'A. Mage de Fieffmelin (1601) », et *passim* ; Julien Gœury, « Pays des isles », pays des illusions ? Le point de vue d'André Mage de Fieffmelin, poète insulaire », *L'île au XVII<sup>e</sup> siècle : jeux et enjeux*, actes du X<sup>e</sup> colloque du Centre international de rencontres sur le XVII<sup>e</sup> siècle, Ajaccio, 3-5 avril 2008, édités par Christian Zonza, Tübingen, Narr Verlag, 2010, p. 165-174 ; Christiane Hill, « A. Mage, Fin de siècle, fin des temps ? », *Fins de siècle*, Colloque de Tours, 4-6 juin 1985, textes recueillis par P. Citti, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1990, p. 111-123 ; Luigi Magno, « *La tentazione, il volo e la visione: tre tempi de L'image d'un mage ou Le spirituel di André Mage de Fieffmelin* », *Quaderno del dipartimento di Letterature comparate*, 2, Université de Rome, Rome, Carocci, 2006, p. 193-220 ; Kaoru Takahashi, « Les expressions de la mondanité chez André Mage de Fieffmelin », *Revue des amis de Ronsard*, III, mai 1990, Yokohama, p. 21-45.

<sup>2</sup> Voir les articles de Marcel Raymond, art. cit., p. 31-37, qui fait d'A. Mage un « disciple » de Sponde ; Claudio Azzolini, « *L'intertestualità barocca : Sponde e Fieffmelin* », *Il confronto letterario*, Quaderni del dipartimento di lingue et letteratura straniera moderne dell'università di Pavia, Fasano, n° 8, novembre 1987, p. 313-334 ; Jacques Morel, « Trois sonnets en un seul. Fieffmelin abrégiateur de Sponde », *Cahiers de littérature du XVII<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, 6, 1984, p. 383-386.

recueils collectifs<sup>3</sup>, A. Mage utilise l'édition originale des poèmes, parue en 1588 et sans doute contrôlée par l'auteur. Or, en 1588, les poèmes de Sponde escortent une longue méditation en prose sur quatre psaumes : le volume s'intitule *Meditations sur les Pseaumes*, il est suivi d'une section de vers titrée *Essay de quelques poesmes chrestiens*<sup>4</sup>. Par le moyen d'imitations paraphrastiques et versifiées, le recueil des *Œuvres* de 1601 témoigne de la réception intégrale du volume paru en 1588 : six poèmes (sonnets et stances) citent des vers de Sponde, tandis que douze autres poèmes (sonnets et poèmes strophiques de forme libre) offrent un large choix d'extraits de la méditation en prose<sup>5</sup>. En revanche, bien que le poète oléronnais pratique la « contrimitation » spirituelle de la poésie amoureuse, exhalant des « Saints souspirs »<sup>6</sup>, les *Amours* de Sponde ne semblent pas sollicitées par A. Mage, qui ne les imite pas : les *Amours* de Sponde sont d'ailleurs seulement publiées posthumes, dans les recueils collectifs qui font le succès des stances et sonnets dits « de la mort ». En somme, en 1601, A. Mage de Fiefmelin utilise à la fois un nom, celui de Jean de Sponde, devenu pour la postérité celui d'un réformé converti au catholicisme, et un livre, celui des *Meditations* de 1588, écrit et publié comme la confession d'une foi réformée, et non réédité depuis lors.

Cet usage du texte de Sponde soulève les difficultés d'interprétation propres à la pratique de l'« emprunt » par A. Mage dans les *Œuvres*<sup>7</sup>. Le volume de Sponde n'est en effet pas le seul que mettent en « forme » les abondants *Essais du spirituel* : cet hypotexte prend place dans une marqueterie composite, qui sollicite les *Premières œuvres* de Desportes, les *Apprehensions spirituelles* de Béroalde de Verville, les deux *Sepmaine* de Du Bartas, mais aussi les traités en prose des pasteurs Jean de L'Espine et Jean Taffin, ou encore, les *Essais* de

<sup>3</sup> Les poèmes chrétiens sont republiés après la mort de Sponde dans des recueils collectifs, et sont en général accompagnés des poèmes d'amour alors inédits. Bibliographie des éditions antérieures à la publication des *Œuvres* d'A. Mage (1601) : *Recueil de diverses poesies tant du feu sieur de Sponde, que des sieurs du Perron, de Bertaut, de Porchères, et autres non encor imprimées*, Rouen, R. du Petit Val, 1597 (cinquante poèmes de Sponde), 1599 (cinquante-cinq poèmes de Sponde) ; *L'Academie des modernes poètes françois*, Paris, A. du Breuil, 1599 (quarante-cinq poèmes de Sponde) ; *Les Fleurs des plus excellents poètes de ce temps*, Paris, N. et P. Bonfons, 1599 (cinq poèmes) ; *Les Muses françoises ralliées de diverses parts*, Paris, M. Guillemot, 1599 (quatre poèmes). Nous reprenons cette liste telle qu'elle est établie par Josiane Rieu dans *Jean de Sponde ou la cohérence intérieure*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1988, p. 267.

<sup>4</sup> *Meditations sur les pseaumes XIII. ou LIII., XLVIII., L. et LXII., avec un Essay de quelques poesmes chrestiens*, par Jean de Sponde, s. l., s. éd. [La Rochelle, H. Haultin ?], 1588. Pas de réédition des *Meditations* avant le XX<sup>e</sup> siècle : *Méditations avec un essai de poèmes chrétiens*, éd. Alan Boase, Paris, José Corti, 1954 ; *Œuvres littéraires*, éd. Alan Boase, Genève, Droz, 1978 ; *Meditations sur les pseaumes*, éd. Sabine Lardon, Paris, Champion, 1996. Nos références sont celles de cette dernière édition.

<sup>5</sup> Pour le relevé des poèmes d'A. Mage imités de Sponde, et l'identification de leur hypotexte, voir le tableau donné en annexe, document 1.

<sup>6</sup> Voir dans les *Œuvres*, *op. cit.*, le cinquième essai « Les Saints souspirs ». Les sonnets d'amour spirituel reposent sur la transposition parfois très fidèle des *Amours* de Desportes, mais aussi sur celle des *Souspirs amoureux* de F. Béroalde de Verville, de sonnets tirés de *L'Olive* de J. Du Bellay ou encore des *Amours* de P. de Ronsard.

<sup>7</sup> Sur ce point, voir notre contribution à l'introduction générale de l'édition critique du premier volume des *Œuvres*, « Les *Œuvres* du sieur de Fiefmelin ou : à quel titre se faire un nom ? » (dir. J. Gœury, Champion, à paraître). A. Mage théorise sa pratique de la citation et de l'imitation dans le sonnet titré « L'auteur sur ses Contrimitations et Traductions » (*op. cit.*, f<sup>o</sup> 33v<sup>o</sup>), duquel nous retenons les termes d'« emprunts » et de « forme » :

Par emprunt tout est nostre en nostre bas vallon. [...]

Tout dict a esté dict : on ne peut rien plus dire :  
Mais bien diversement peut on ce dire escrire,  
De pieces rapportée[s], une œuvre se formant,

Puis quand la forme est nostre, et d'autrui la matiere,  
Qui pourra ne nous dire auteurs de l'œuvre entiere ?  
La forme donne l'estre, et son Tout va nommant. (v. 5, v. 9-14)

Montaigne, entre autres modèles. Dans tous les cas, le statut exact de la réécriture imitative est problématique. En effet, le travail de la citation n'assimile pas complètement l'hypotexte, de sorte que la copie, en surimpression, donne toujours à lire le texte original. Le recueil poétique d'A. Mage peut donc être lu comme une réédition partielle du volume des *Meditations*, sous la forme d'une anthologie de morceaux choisis, de surcroît mis en vers lorsque la méditation est en prose : cette hypothèse nous introduit à la lecture d'une œuvre restée dans l'ombre de l'histoire littéraire, *L'Image d'un Mage ou Le Spirituel d'A. Mage*. Pour qui étudie la réception de Sponde, cette réédition fragmentaire et versifiée du livre de 1588 suscite l'intérêt, car elle est probablement la seule des *Meditations* en prose à date ancienne.

L'interprétation de cette réédition demeure malaisée, car elle est entravée par différentes incertitudes. Il faudrait pouvoir établir avec précision de quand date l'écriture de l'hommage explicite aux vers de Sponde<sup>8</sup>, si elle est antérieure ou postérieure à l'abjuration de Sponde (1594), si elle est antérieure ou postérieure à la mort de Sponde (1596). En outre, il serait intéressant de préciser si A. Mage connaît les rééditions de l'œuvre en vers de Sponde dans le milieu des chrétiens ralliés, et s'il leur réplique à travers son centon. Quelle lecture donne-t-il des écrits de Sponde en français : est-elle ou non le signe d'une sympathie d'A. Mage pour cette mouvance de réformés qui choisit de se rallier à la suite de Henri IV ? D'un point de vue général, quel sens peut prendre la publication de fragments spondiens dans le contexte poétique, religieux et politique de 1601, c'est-à-dire sous le régime de l'édit de tolérance ?

## I. André Mage, « disciple » de Sponde ?

L'étude de la réception de Sponde par A. Mage invite à distinguer un usage du nom de Sponde, et un usage de son texte. Même si, le plus souvent, A. Mage n'explique pas dans le péri-texte ses emprunts au texte de Sponde, et bien qu'il ne mentionne jamais le volume des *Meditations sur les pseumes*, il livre un indice de son travail de réécriture en titrant l'un de ses poèmes « Stances sur l'Essay des Poesmes Chrestiens de la mort du Sr de Sponde »<sup>9</sup>. Dans ce titre, A. Mage télescope à la fois le titre de la section de poèmes comprise dans les *Meditations* de 1588, et le titre de « poèmes de la mort » donné par les rééditions en anthologies à partir de 1597. C. Azzolini<sup>10</sup> a déjà attiré l'attention sur ce poème, qui met en scène la réception des « saints vers » de Sponde, et qui affiche l'intertextualité entre les deux œuvres poétiques grâce au procédé de l'énergie :

O saints vers, dont les airs donnent vie à mes vers,  
Vers donnans jour aux jours de ma vitale fuite,  
Vous estes à mes sens des Cieux à vie ouverts,  
Et vostre Intelligence est Dieu qui vous agite.

O beaux vers, clairs esclairs contresclairans mes yeux,  
Vous pleuvez dans mon cœur des flames et des flesches  
Fatale est vostre atteinte : Et vos coups gracieux  
Restaurent l'ame à vie en leurs mortelles bresches. (v. 13-20)

Ces stances s'apparentent elles-mêmes à un centon mobilisant les sonnets 1, 2, 4 et 7 de Sponde, ainsi que les « Stances de la mort ». La performance poétique devient une expérience de lecture et d'ascèse, qui accomplit la « régénération » spirituelle du réformé, ou combat de

<sup>8</sup> Poème cité en annexe, document 2.

<sup>9</sup> A. Mage, *op. cit.*, f° 211r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>. Le texte des stances est donné par C. Azzolini dans son article, accompagné de l'identification des citations tirées des poèmes chrétiens de Sponde. En raison de son intérêt, nous redonnons en annexe le texte annoté (doc. 2).

<sup>10</sup> C. Azzolini, art. cit.

l'Esprit contre la Chair. Une question subsiste : pourquoi A. Mage n'adresse-t-il pas directement son poème à Jean de Sponde, mais l'adresse-t-il à ses « saints vers » et « beaux vers » ? « Car d'un esprit par mort la vie n'est ravie », écrit-il (v. 12). L'équivoque ne permet pas de trancher, mais une réponse s'impose : Sponde est très certainement décédé lors de l'imitation poétique, et A. Mage évite une adresse posthume. D'emblée, A. Mage attire l'attention sur l'usage du texte, plus que sur l'usage du nom de Sponde, et sur l'autorité du poète imité.

### **La transmission de l'Esprit de poète à poète, par la lecture du livre**

Les stances portant sur l'*Essay* de poèmes chrétiens de Sponde doivent être interprétées dans le contexte des *Œuvres*, qui développent un abondant discours métapoétique.

Les *Œuvres* pratiquent une poétique du nom d'auteur, doublée d'une poétique de la référence bibliographique. Les exemples de poèmes encomiastiques sont nombreux, ils forment une liste d'auteurs et suggèrent une bibliothèque<sup>11</sup>. Le nom d'auteur et le titre de livre participent d'un métadiscours omniprésent, qui questionne l'usage du signe verbal et du symbole en général, et problématise leur interprétation. Saisi d'une frénésie de nomenclature et de récapitulation, le poète fabrique un livre monde, déchiffrable comme une théologie symbolique. Célébrant le livre et l'imprimerie<sup>12</sup>, exhibant les codes de la littérature, le poète quête la reconnaissance sociale du statut d'auteur, et compense peut-être de cette façon la faible renommée de son œuvre. Lorsque A. Mage adresse des vers encomiastiques à d'autres poètes, il crée la fiction d'échanges entre pairs, qui rompent l'isolement dans lequel il se trouve sur l'île d'Oléron. En outre, les nombreux poèmes adressés à des familiers et alliés, dans les « Meslanges » de la première partie, archivent les traces d'un milieu calviniste saintongeais. En revanche, dans les « stances sur l'*Essay des Poesmes Chrestiens de la mort* du Sr de Sponde », A. Mage ne s'adresse pas directement à Jean de Sponde ; il interpelle les vers du poète. Aucune formule du recueil n'indique qu'A. Mage connaisse Sponde personnellement : A. Mage paraît distinguer fermement l'œuvre de l'homme. Concernant Sponde en particulier, le procédé offre l'intérêt de couper court à une éventuelle polémique. En effet, en limitant son propos à la réflexion métapoétique, A. Mage garde le silence sur l'abjuration de Sponde : il ignore, ou feint d'ignorer, la dernière figure publique de Sponde, celle du chrétien réformé passé au catholicisme. Par conséquent, il peut imposer une lecture réformée de poèmes chrétiens que Sponde a écrit alors qu'il professe encore une foi réformée.

A. Mage présente lui-même son volume comme une anthologie de ses lectures, et une marqueterie de « pièces rapportées », tirées de sa bibliothèque<sup>13</sup>. Par conséquent, le réseau social calviniste tissé à travers les destinataires de poèmes se double d'une intertextualité calviniste, qui mobilise par exemple les traités moraux du pasteur Jean de L'Espine, les traités spirituels de Jean Taffin, ainsi qu'une méditation en prose sur le psaume CXXVII par

---

<sup>11</sup> Voir notamment les poèmes adressés des « Meslanges » (seconde partie de *La Polymnie*). L'ode 15 (f° 12r°-v°) célèbre « Mess. A.B.C. etc. Encomiastes de Monseig[eur] le Pr[ince]. », c'est-à-dire un cercle de poètes locaux, auteurs d'un recueil titré *Poésies sur la naissance et le baptême de Monseigneur le Prince*, La Rochelle, Hierosme Haultin, 1592. L'ode 24 (f° 19r°-v°) s'intitule « A M. de Pelisson Maistre des Requestes, Sur l'imitation de sa Meditation par l'Auteur » ; l'ode 26 (f° 20r°-v°) est adressée à « G. de Salluste Sieur du Bartas sur ses divins Escrits ». L'ode 32 (f°s 27r°-28r°) établit une liste des « premiers Poètes de nostre temps », de même que le sonnet 19 (f° 36v°). Le sonnet 21 s'intitule « Sur le grand Miroir du monde de Jos[eph] du Chesne Sr de la Violette. Med[ecin] » et célèbre le recueil *Le Grand Miroir du monde*, paru à Lyon chez Barthelemy Honorat en 1587. Pour clore cette liste non exhaustive, mentionnons enfin l'épigramme « Sur quelques Traictez Chrestiens de M. J[ean] de l'E[spine] » (f° 60v°).

<sup>12</sup> Voir les passages dans le troisième essai du spirituel, « L'Ame humaine », f°s 161v°-162r° (l'imprimerie y est dite « Belle œuvre, utile autant que rare invention ! ») et f° 145r°.

<sup>13</sup> Voir le sonnet cité *supra*, note 7.

Pelisson, parue avec celles de Duplessis-Mornay<sup>14</sup>. Les « stances sur l'*Essai des Poesmes Chrestiens* » conjoignent ainsi l'hommage explicite au texte de Sponde, à la pratique de l'imitation. Claudio Azzolini a déjà souligné l'intérêt métapoétique de ces stances, dans la perspective de la définition d'une « intertextualité baroque ». Ces mêmes stances peuvent faire l'objet d'une lecture plus classique d'histoire littéraire, qui interroge la poétique spirituelle développée et programmée par A. Mage, à partir du substrat qu'est l'« Essay ». Le riche propos métapoétique convoque le lexique néoplatonicien de l'enthousiasme, dans la lignée de la poétique de la génération Henri II :

Que vous me maniez d'une manie heureuse ! (v. 2)

Sur l'homme mesme mort que vostre charme est fort ! (v. 27)

Dans *L'Idéal et la différence*<sup>15</sup>, Jean Lecointe note que, après 1556, la rémanence de ces thèmes relevant d'un « lyrisme inspiré platonicien », est liée au protestantisme et à la référence à Homère. Aussi est-il probable qu'A. Mage connaisse non seulement la méditation en prose sur les psaumes, mais encore le *Commentaire* sur Homère auquel Sponde doit l'essentiel de sa réputation parmi ses contemporains. À travers un collage de citations tirées de l'« Essay », A. Mage réénonce une poétique ésotérique développée par Sponde dans les prolégomènes au commentaire d'Homère.

La reprise de cette théorie poétique, et la performance énonciative elle-même, font d'A. Mage un maillon dans la chaîne de poètes par laquelle se transmet l'inspiration poétique. Les deux poètes réformés se trouvent unis par une représentation de l'énonciation poétique de type prophétique. Le traitement des citations de Sponde et leur amplification illustrent ainsi la représentation poétique qu'A. Mage hérite de Sponde. Le style oraculaire construit une sacralité poétique, application de la poétique spondienne énoncée dans le *De Origine et dignitate Poeticæ* :

Je pense cependant qu'elle [la Poésie] a gardé le souvenir de son rôle divin, si bien qu'elle a écrit d'une manière obscure sur les choses sacrées et divines pour être comprise seulement de ceux à qui Dieu a donné tant de talent qu'ils ont pénétré ses mystères. Énigmatique donc, cette Poésie le fut par-dessus tout, qui apparaît encore maintenant dans les Saintes Écritures comme l'art de traiter des choses divines<sup>16</sup>.

D'origine divine, la poésie comporte une dimension ésotérique. Expression codée, la poésie voit son accès restreint à quelques initiés. Elle a partie liée avec l'énoncé biblique, dont elle mime l'obscurité, et qu'elle développe en une forme de commentaire paraphrastique. Les stances d'A. Mage précisent la modalité inédite de cette transmission de l'Esprit : le lexique de l'enthousiasme est appliqué à la lecture. La représentation est moins celle d'un poète que celle d'un lecteur saisi par la fureur. La pratique de la citation trouve ainsi une interprétation : elle mime la lecture inspirée. L'amplification – dans les trois dernières strophes – suggère un processus de lecture créatrice. La lecture qu'A. Mage fait des vers de Sponde et de la poétique homérique lui permet de détourner l'art de mourir et la poétique d'une langue divine dans le sens d'une poétique spirituelle davantage personnelle. L'inspiration néoplatonicienne est christianisée par la référence à l'Esprit saint, l'allusion à l'effusion de l'Esprit sous la forme de flammes (v. 4 et surtout v. 18, v. 26). Ainsi, la préparation à la mort (« Beaux vers qui m'apprenent si bien à bien-mourir », v. 5), relevant de l'éthique, fait l'objet d'une interprétation

<sup>14</sup> Le texte original de la méditation en prose sur le psaume CXXVII par Pelisson a paru dans les *Méditations sur les psaumes* de Ph. Duplessis-Mornay, La Rochelle, P. Haultin, 1586 (réimp. 1591). Dans les *Œuvres*, op. cit., la mise en vers se trouve aux f<sup>os</sup> 273r<sup>o</sup>-287r<sup>o</sup>.

<sup>15</sup> Jean Lecointe, *L'Idéal et la différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993, p. 368.

<sup>16</sup> Traduction par Christiane Deloince-Louette, publiée dans l'article « *De Origine et dignitate Poeticæ* de Jean de Sponde. Éléments d'une doctrine poétique à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle : traduction et présentation », *Recherches et Travaux*, Université de Grenoble, n<sup>o</sup> 45, 1994, p. 39.

spirituelle, de sorte qu'elle participe du combat entre la Chair et l'Esprit, caractéristique de la spiritualité calviniste de l'épreuve. Cette expérience de la lecture, comprise comme un exercice spirituel, détermine ainsi une poétique complexe : elle conjoint une dimension pédagogique, didactique et intellectuelle, à une expression affective et amoureuse. C'est enfin l'emphase rhétorique (*emphasis* ou *significatio*) que célèbre A. Mage dans l'écriture de J. de Sponde. Caractéristique de « l'inspiration par laquelle Dieu se glisse (*se insinuat*) dans l'âme des siens », l'emphase sert à « désigner ce qui a une force inexprimée (*quod tacitam habet vim*) », selon Érasme<sup>17</sup>. C'est ainsi l'allusion, le sous-entendu, qui donnent à la phrase son énergie, d'après le commentaire de Jean Leconte. Cette poétique spirituelle, énigmatique par les moyens qu'elle mobilise, repose sur la pratique de l'emphase, imitée du style coupé de Sponde.

Par les moyens des « Stances sur l'Essay des Poesmes Chrestiens », A. Mage de Fiefmelin choisit de rendre un hommage détourné à l'œuvre de Sponde. Ses choix poétiques contrastent en effet avec l'hommage rendu par l'éditeur catholique des poèmes de Sponde, qui accompagne les rééditions en recueil collectif. Tandis que les stances funèbres d'Honoré Laugier de Porchères<sup>18</sup> narrent la mort pathétique de Sponde, dont le poète est un témoin oculaire, ainsi que sa conversion au catholicisme, suivie de sa mort prématurée au cours de la polémique, les stances d'A. Mage reposent sur un spectacle différent, celui d'une performance énonciative et poétique : l'enthousiasme qui saisit le scripteur à la lecture des poèmes chrétiens signés par Sponde et l'énergie poétique qui le traduit. Puisque le nom du poète ainsi que son choix confessionnel sont annexés par le dernier milieu qu'a fréquenté Sponde – non sans légitimité, ni fidélité testamentaire au dernier choix de Sponde –, A. Mage choisit de revendiquer un héritage différent, poétique et spirituel à la fois : celui de la transmission d'une langue sacrée, entre une élite de poètes inspirés par l'Esprit saint. Ce n'est donc pas Sponde lui-même qui fait école, selon A. Mage, mais c'est l'Esprit qui suscite des poètes parmi l'Église réformée :

Vers de la mort conceus, vous n'estes point mortels,  
Ni d'un mortel ça-bas n'avez prins vostre vie :  
Mais nez du Saint-Esprit, esprits vous vivrez tels,  
Car d'un esprit par mort la vie n'est ravie. (v. 9-12)

Ce n'est donc pas la renommée posthume des vers de Sponde qu'A. Mage célèbre, mais plutôt la représentation d'une énonciation éternelle et divine, qui utilise des poètes comme Sponde ou A. Mage lui-même, tels des instruments.

Paradoxalement, cette poétique de l'enthousiasme, comprise comme l'énonciation d'un fidèle réformé, paraît peu utilisée pour les réécritures des *Meditations* de Sponde, rassemblées dans les « Muses celestes ». Elle caractérise mieux les réécritures des *Amours* de Desportes et autres, rassemblées dans la section des « Saints souspirs ».

### André Mage et l'abjuration de Sponde, documents complémentaires

Des documents hors volume, relevant de la polémique qui s'élève entre Sponde et ses anciens coreligionnaires, permettent de préciser l'interprétation de l'intertextualité : bien qu'il récupère une partie de son œuvre, antérieure à l'abjuration, A. Mage prend effectivement ses distances avec l'homme Sponde.

---

<sup>17</sup> Voir l'analyse de l'emphase selon Érasme dans l'étude de Jacques Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, Paris, Les Belles-Lettres, 1981, p. 808, à laquelle J. Leconte renvoie.

<sup>18</sup> Voir par exemple le texte des « Stances funebres du Sieur de Porchères. Sur la vie, la mort, et les escrits du feu Sieur de Sponde », dans *L'Academie des modernes poètes*, éd. cit. (1599), f<sup>os</sup> 9v<sup>o</sup>-14v<sup>o</sup> (second foliotage) ; *Les Fleurs des plus excellents poetes de ce temps*, Paris, A. Du Breuil, 1599, f<sup>os</sup> 125r<sup>o</sup>-129r<sup>o</sup> ; *Premier recueil de diverses poesies*, Rouen, R. Du Petit Val, 1604, p. 52-59.

Les « Stances » métopoétiques sont insérées parmi les premières pièces d'une section, « Les Muses celestes », que structurent les imitations de Sponde, même si la référence à Sponde est ensuite tue dans le péritexte. Les « stances » jouent donc un rôle discret, celui de clé de lecture. L'emprunt de titres spondiens<sup>19</sup> met parfois le lecteur sur la piste de l'imitation, pourvu qu'il connaisse les poèmes originaux. Étonnamment, aucune mention ne dévoile pourtant l'usage important que fait A. Mage de la paraphrase en prose sur les psaumes. À titre de comparaison, relevons qu'A. Mage fait un choix contraire à propos de la mise en vers de la paraphrase sur le psaume CXXVII par Pelisson : d'une part, il rend hommage à l'auteur par un poème adressé et, d'autre part, il signale voire revendique par le péritexte son travail de mise en vers fidèle<sup>20</sup>. Dans ce cas, la versification est bien donnée comme l'équivalent textuel d'une lecture déférente et inspirée. La publicité qu'A. Mage donne à l'imitation manifeste que le prestige de l'autorité imitée rejaillit sur l'imitateur. Dans le cas de la mise en vers des méditations de Sponde, A. Mage fait un choix paradoxal : non seulement il passe sous silence un intertexte important, mais il néglige l'occasion d'affirmer une intertextualité réformée.

Ce trouble textuel qu'est l'alternance d'un affichage de proximité et de distance à l'égard de l'œuvre de Sponde, serait peut-être levé grâce à de plus amples renseignements sur la position personnelle d'A. Mage ou de son milieu à l'égard de Jean de Sponde, ainsi que sur l'évolution probable de son point de vue suivant l'adhésion confessionnelle de Sponde. Malheureusement, la biographie d'A. Mage demeure lacunaire, et le milieu réformé qu'il fréquente, mal connu. Il est toutefois possible de verser une pièce supplémentaire au dossier, susceptible d'éclairer la complexité de cette intertextualité réformée et de cette réception de l'œuvre spondienne. Les initiales d'A. Mage apparaissent en effet en signature de poèmes d'escorte dans un ouvrage de controverse paru en 1598, trois ans avant les *Œuvres : La Confutation des déclarations de M. Jean de Sponde et des Arguties de Robert Belarmin jesuite*<sup>21</sup>. Écrit par Jean Boysseul, ce traité participe de la polémique suscitée par l'abjuration de Sponde avant sa mort ; c'est en tout cas ce que déclare l'auteur, qui s'explique dans sa préface sur la date tardive de publication. A. Mage se range donc dans un milieu qui refuse l'option du ralliement au catholicisme à la suite de Henri IV. En outre, l'un des deux sonnets liminaires qu'A. Mage signe présente l'intérêt de formuler un jugement littéraire sur les écrits de Sponde et de compléter la réflexion poétique :

Si tu ne vois icy le langage affecté,  
Les pointes de Seneque, et l'aimant de Plutarque,  
Ne t'estonne : autre on voit du Sainct-Esprit la marque,  
Il est, sans art ni fard, simple en sa vérité.

Tels sont les truchements de la Divinité,  
Ou plus que les beaux traicts, la doctrine on remarque :  
Mais qui ès mer du monde à le suyvre s'embarque,  
Fuyant l'air de l'esprit, se paist de vérité.

De Sponde, plein de fast, d'artifice et peinture,  
Colore ses raisons, deguise sa nature,  
Dit son Apostasie estre un saint changement.

Mais en ceste response on voit à un de Sponde  
Errant loin de Sion, sans foy, sans jugement :  
C'est comme l'esprit saint l'imposteur monstre au monde<sup>22</sup>.

<sup>19</sup> Voir, dans les « Muses celestes » d'A. Mage, les stances « De la mort », f<sup>os</sup> 214r<sup>o</sup>-215r<sup>o</sup> ; ainsi que les stances « De la vie et de la mort », f<sup>os</sup> 231v<sup>o</sup>-232v<sup>o</sup>.

<sup>20</sup> Voir l'ode 24 des « Meslanges », adressée à « M. de Pelisson Maistre des Requestes, Sur l'imitation de sa Meditation par l'Auteur » (f<sup>o</sup> 19r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>), ainsi que le poème de la section des « Meditations », signalé comme une « Imitation de Pelisson. 8[<sup>e</sup>] meditation sur le Psalme 127 » (f<sup>os</sup> 273r<sup>o</sup>-287r<sup>o</sup>).

<sup>21</sup> La Rochelle, H. Haultin, 1598. Nous remercions Julien Gœury, qui nous a signalé ces poèmes.

<sup>22</sup> *Ibid.*, non paginé.



L'attaque d'A. Mage contre Sponde porte non sur la doctrine, mais sur le style : d'après A. Mage, le style permet de discerner si l'auteur écrit ou non sous l'inspiration de l'Esprit. Les écrits de Sponde consécutifs à l'abjuration sont donc dits « plein de fast, d'artifice et peinture » (v. 9), tandis qu'une écriture inspirée se caractérise par l'évidence de la sincérité (v. 4). Une telle éthique rhétorique, signifiant l'inspiration par l'Esprit, est théorisée par ailleurs, dans les stances d'A. Mage « pour réponse » au pasteur A. de La Croix<sup>23</sup>. La cohérence de la poétique développée par A. Mage apparaît : l'exigence de fidélité à une inspiration transcendante, telle que l'a théorisée Sponde lui-même, prime sur le lien personnel ou la relation entre poètes. A. Mage affiche ainsi une adhésion proche d'une religiosité poétique, qui prime sur l'adhésion confessionnelle, tout en la présupposant.

Après la mort de Sponde, A. Mage de Fieffelin se fait ainsi le relais d'une poétique inspirée, voire d'une langue et d'une parole sacrées. Transmise à travers l'œuvre poétique et prosaïque de Sponde, éclairant l'Écriture sainte qu'elle prolonge, cette parole utilise les auteurs tels des instruments. Selon cette théorie poétique, la performance énonciative et la Parole comme substance priment sur la personne de l'énonciateur. De même, le contenu de foi, la vérité énoncée, demeurent éternels et intangibles, selon la logique d'A. Mage, quelle que soit la palinodie ultérieure du rédacteur. La qualité inspirée et spirituelle qu'A. Mage reconnaît aux écrits de Sponde parus en 1588 n'est donc ni mise en doute ni récusée par l'abjuration sur laquelle se clôt la vie de l'humaniste. Dans ces conditions, en 1601, la citation du texte de Sponde par A. Mage est non seulement possible mais encore nécessaire, puisqu'il s'agit de recueillir un héritage poétique, celui d'une parole prophétique, transmise au sein d'une élite de poètes.

## II. Réception de Sponde et programme poétique réformé sous l'édit de Tolérance

Le projet d'A. Mage doit être rapproché de l'activité éditoriale déployée autour du nom de Sponde dans ces mêmes années. À titre posthume, la notoriété poétique de Sponde est promue par l'entourage catholique de l'humaniste, au prix d'une reconstruction de l'œuvre. Du volume des *Meditations* paru en 1588, les éditeurs écartent en effet les méditations en prose et republient les poèmes seuls. La composition de ces tombeaux poétiques transforme les vers en art de mourir, annonce prophétique de la mort prématurée du poète. Lorsqu'elles ne sont pas susceptibles d'une interprétation non confessionnelle, les affirmations de doctrine calviniste contenues dans les poèmes sont censurées. Publiés dans des recueils collectifs, les poèmes de Sponde alimentent les volumes qui mêlent pièces d'auteurs catholiques et calvinistes au début du XVII<sup>e</sup> siècle, et que l'on peut qualifier de recueils de concorde nationale. À travers sa propre réédition partielle de l'œuvre française de Sponde, A. Mage vise à conserver une mémoire textuelle et lettrée différente. L'entreprise d'A. Mage construit à l'œuvre de Sponde une postérité spécifiquement réformée. Par le choix des vers cités, les *Œuvres* semblent même offrir en creux une réplique aux recueils collectifs qui paraissent à partir de 1597 chez des imprimeurs rouennais et parisiens. L'intertextualité spondienne participe ainsi de l'élaboration d'un programme poétique calviniste, dans le contexte d'une politique de concorde civile.

---

<sup>23</sup> Voir dans les *Œuvres, op. cit.*, la pièce « A Mons. de La Croix P[asteur] et Mod[erateur]. Stances, pour Response à son sonnet », f<sup>os</sup> 35v<sup>o</sup>-36r<sup>o</sup>, v. 17-18 : « Mon discours n'est menteur, ains respond à sa fin : / Ce que l'esprit projette il le monstre et figure. » Voir aussi le sonnet du pasteur qui figure au feuillet 99r<sup>o</sup>.

## Une lecture confessionnelle de Sponde, support d'une spiritualité poétique – L'imitation des « stances de la Cène »

La lecture confessionnelle qu'A. Mage fait des vers chrétiens de Sponde apparaît nettement à travers l'abréviation des « Stances de la Cène » dans un « sonnet double » titré « Du Saint Sacrement de l'Eucharistie »<sup>24</sup>. De nouveau, la référence à Sponde est tue, mais l'imitation paraphrastique ne laisse aucun doute sur l'intention de citer et de donner à lire le texte original, à travers l'appropriation poétique. Du point de vue de l'entreprise d'A. Mage, ce sonnet double explicite la position réformée du poète saintongeais, en ne laissant aucune incertitude sur son adhésion à la théologie calviniste de l'eucharistie. Concernant la réception de Sponde, le sonnet sur l'eucharistie témoigne d'un projet de lecture précis et, sans doute, d'une dispute confessionnelle autour de l'héritage de Sponde.

Des « Stances de la Cène » publiées avec les *Meditations* de 1588, A. Mage retient la formulation d'une doctrine calviniste. Abrégeant les quinze premières strophes en un sonnet double de vingt-huit vers, il supprime l'appel à l'ascèse pénitentielle, pour concentrer la teneur du poème sur la doctrine de l'eucharistie. A. Mage accentue donc le propos didactique de l'hypotexte. Tirant parti de la forme retenue, un intrigant sonnet double<sup>25</sup>, il dégage la dixième stance dans le sizain final, transformant en chute du poème les vers qui explicitent la théologie réformée de la Cène :

Et cependant qu'au Ciel tu les [le corps et le sang] prens vrayement,  
Avec le fruit parfait de ce saint Sacrement,  
Mon corps avec les sens en prend ça bas les signes.  
Ha ! j'en sens les effets, au miel des bienheureux  
Changeant le fiel du monde. En Christ vivre je veux :  
Nul ne vit qui ne vit en ces tables divines. (v. 32-38)

Or ce traitement et cette lecture des « Stances de la Cène » invitent à la comparaison avec le traitement de ces mêmes stances par les éditeurs catholiques, lorsqu'ils font imprimer les vers chrétiens de Sponde à titre d'hommage funèbre. En effet, les « Stances de la Cène » semblent systématiquement écartées des rééditions posthumes de Sponde, les éditeurs considérant sans doute de manière implicite qu'elles ne sont plus conformes à la doctrine que professe Sponde après avoir abjuré. La seule édition posthume de ces stances, en 1599<sup>26</sup>, trouve une solution de compromis, par la suppression précisément de cette même strophe dix. Comment interpréter ce constat : ces deux choix éditoriaux divergents, sinon opposés, résultent-ils d'une simple coïncidence ? Cette dernière serait alors provoquée par le souci concomitant de donner à lire les poèmes de Sponde, d'un côté à l'usage des réformés, de l'autre à l'usage des chrétiens ralliés à la monarchie française et à Henri IV. Sinon, peut-on interpréter le dispositif d'A. Mage comme une forme de réplique à la censure du texte en 1599, c'est-à-dire une réécriture implicitement polémique à l'égard de la lecture de Sponde sous l'édit de Tolérance ? Il est difficile de conclure et de trancher la question, si ce n'est en signalant qu'A. Mage suit l'actualité littéraire et connaît certaines de ces anthologies des « Muses ralliées ». Il est très probable qu'il saisit la différence séparant le projet éditorial des *Meditations* suivies des poèmes chrétiens, de celui des tombeaux, qui reconstruisent le sens de

<sup>24</sup> A. Mage, *Les Œuvres*, *op. cit.*, contenu dans « Les Muses celestes », f<sup>os</sup> 228v<sup>o</sup>-229r<sup>o</sup>. Voir le texte que nous donnons en annexe (doc. 3), mis en parallèle avec les « stances sur la Cène » de Sponde.

<sup>25</sup> La forme du sonnet double est attestée antérieurement dans le recueil de Jean de Boyssieres, *Les Premières œuvres amoureuses*, Paris, C. de Montreuil et F. Taber, 1578. Le traitement du sonnet double y est différent, dans la mesure où J. de Boyssieres impose la contrainte d'un système à cinq rimes, tandis qu'A. Mage duplique le nombre de rimes, son sonnet double en offrant dix. Il n'est donc pas certain qu'A. Mage trouve le modèle du sonnet double dans cet obscur recueil.

<sup>26</sup> Voir les « Stances du Sacré banquet et convive de Jesus Christ par le sieur de Sponde », dans *L'Academie des modernes poetes françois. Remplie des plus beaux Vers que ce siecle reserve à la posterité*, A. M. de Nerzeze, Paris, A. Du Brueil, 1599, f<sup>os</sup> 75r<sup>o</sup>-79v<sup>o</sup> (second foliotage).

l'œuvre en fonction de l'évolution confessionnelle de Sponde. A. Mage ajuste très certainement ses imitations par rapport à cet autre usage de l'œuvre, dont il se démarque.

Il demeure possible de lire le « double sonnet. Du Saint Sacrement de l'Eucharistie » comme une confession dogmatique réformée – énoncée dans le contexte éditorial, religieux et politique de 1601 – fidèle à la première version du texte publiée par Sponde. À cet égard, la réécriture imitative d'A. Mage n'est dépourvue ni de talent ni d'intérêt. Dans ses analyses des poèmes eucharistiques, Josiane Rieu<sup>27</sup> attire l'attention sur le fait que les « Stances de la Cène » sont débarrassées de la structure polémique courante dans les poèmes réformés sur l'eucharistie : elles ne procèdent pas par négation de la doctrine adverse. Sur le même modèle, A. Mage de Fiefmelin écrit un double sonnet assertif, et non critique. Ainsi, à travers l'abréviation des stances, A. Mage se montre fin lecteur de la poétique spondienne, qui mobilise les figures de l'opposition pour suggérer la coïncidence des contraires – le divin et l'humain – dans le rite de la communion eucharistique. Mentionnons les vers suivants, entre autres exemples de paradoxes et d'antithèses, parfois doublés de parallélismes, tirés des stances de Sponde :

Tu [= mon Ame] verras ton salut si tu vois ton péché. (v. 36)

Pleure sur tes forfaitz, source de tes malheurs. [...]  
Ris de voir les rayons esclatans de son Maistre. (v. 39 et 44)

Vuyde-toy de tes maux et t'empty de ses biens. (v. 48)

Ces différentes oppositions rhétoriques préparent l'explicitation de la théologie de la Cène, elle-même énoncée sous la forme d'une antithèse :

Et te [= Homme-Dieu] mangeant je sens que je fais un eschange  
Du fiel amer du monde au miel des bienheureux. (v. 83-84)

Jouant également de l'antithèse, A. Mage suggère la fusion des contraires dans l'unité, qui s'accomplit à travers le sacrement :

Et vuide de tes maux, sois de ses biens remplie. (v. 19)

Ha ! j'en sens les effects, au miel des bienheureux  
Changeant le fiel du monde. En Christ vivre je veux. (v. 26-27)

L'assertion d'une doctrine réformée du sacrement, dégagée de toute structure polémique ou apologétique, permet aux deux poètes d'infléchir le propos dans le sens d'un discours d'expérience spirituelle. Chez A. Mage, ce dernier sert en outre de substrat à la mise en œuvre d'une herméneutique poétique.

En effet, par le moyen d'une pensée proprement poétique, c'est-à-dire avant tout symbolique et non conceptuelle, l'abréviation offre un poème sur le signe et l'interprétation spirituelle. Il converge vers l'affirmation dogmatique touchant le sacrement de l'eucharistie : c'est sur ce point qu'A. Mage affirme non seulement une doctrine, mais aussi une spiritualité réformées. En effet, le système des huitains articule la paraphrase d'une parabole évangélique (v. 1-8, d'après Mt XXII, 1-14) et l'exposé de son interprétation (v. 9-16) ; ce dispositif met en œuvre le principe d'un langage symbolique appelant une herméneutique spirituelle. Il s'appuie sur une procédure banale dans la lecture chrétienne, celle de l'exégèse et de la recherche d'un sens figuré. Cependant, le traitement de la parabole par A. Mage met en abyme le symbole lui-même, tandis que dans les vers de Sponde la pensée du symbole apparaît plus diluée : A. Mage met en évidence le « parement », c'est-à-dire l'habit de fête, signe de la noce. Le signe visible que convoque l'allégorie – tirée de la parabole – fait

---

<sup>27</sup> Josiane Rieu, « "Le savoureux banquet de l'immortalité" : sensibilité catholique ou réformée dans les poèmes sur la Cène de Jean de Sponde (1588) », *Nourritures et écriture*, t. II, Littératures d'expression française, publié par M.-H. Cotoni, Nice, Université de Nice, 2000, p. 43-71.

cependant l'objet d'une interprétation qui le reconduit à l'invisible, c'est-à-dire au rapport à soi éthique et spirituel : le signe concret qu'est le vêtement s'efface à travers le mécanisme de signification, pour renvoyer, par le mécanisme de la métaphore, à la notion d'innocence (v. 9), de bonne volonté (v. 12-13) et même de justification par la foi (v. 16). Ainsi, l'interprétation poétique de l'allégorie prend pour support un signe visible – lequel légitime l'usage artistique et religieux du langage – pour l'abolir à travers l'interprétation spirituelle. En ce sens, le dispositif herméneutique des huitains prépare la compréhension de l'eucharistie et la participation à la Cène ; il amène à séparer le signe visible et la communion spirituelle :

Et cependant qu'au Ciel tu les [le corps et le sang] prens vrayement,  
Avec le fruict parfait de ce saint Sacrement,  
Mon corps avec les sens en prend ça bas les signes. (v. 23-25)

Avant l'eucharistie, l'ascèse que propose A. Mage est donc moins pénitentielle que sémiotique. Les huitains livrent également accès à la compréhension d'une poétique cohérente, dépendante d'une herméneutique réformée.

Les deux sizains, qui correspondent au moment de la communion, relèvent davantage du centon, et ne s'écartent guère des vers de Sponde qu'ils abrègent. Le motif de l'étreinte (v. 21) qu'A. Mage substitue à celui de l'embrassade dans les stances de Sponde (st. 9) enrichit la représentation amoureuse unitive d'harmoniques bibliques, elles-mêmes fournies par les *Meditations sur les psaumes*. Nous relevons ainsi des échos entre le poème eucharistique et le sonnet d'A. Mage titré « Theanthropomachie », lui-même imité d'un extrait en prose de Sponde :

Quoi que fassent les Cieux, si faut-il faire ferme :  
Si faut-il vaincre Dieu en le contreluictant.  
Comment ? tirant de luy sa force en l'acostant,  
Le pressant, à luy pris, sans respit ni sans terme. [...]

Appoinctons avec luy, et vers nous le tirons,  
Ou nous rangeons à Christ, lors heureux nous serons.  
Rien ne peut nuire à l'ame en Dieu par Christ unie. (« Les Saints souspirs », sonnet 10, f<sup>o</sup> 174r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, v. 1-4 et 12-14)

L'hypotexte issu du psaume 62 est le suivant :

Quoy qu'il en soit, si faut-il faire ferme, si faut-il luitier avec Dieu, si le faut-il vaincre. Et comment ? en se prenant a luy mesme, en ne cherchant force qu'en luy, en ne l'abandonnant jamais que le jour ne vienne. [...] Appoinctons avec luy, tirons le de nostre costé, ou bien certes rangeons nous a luy, et vous verrez esvanouir non ces hommes, ains ces fantosmes qui nous espouvantent<sup>28</sup>.

Le fidèle s'agrippe au Christ comme Jacob à l'ange (Gn XXXII, 25-30) ; il se suspend à lui pour lui extorquer la nourriture. Les différentes images suggèrent la relation de dépendance du fidèle à l'égard de Dieu, ainsi que la hardiesse que donne la confiance dans le salut.

Au sujet des « stances sur la Cène » signées par Sponde, Josiane Rieu suggère que l'expression poétique s'apparente à une sensibilité catholique<sup>29</sup>. Le fait qu'il suffise de supprimer une seule strophe pour introduire les « stances de la Cène » dans un recueil de poètes « ralliés » corrobore cette hypothèse. Par son imitation, A. Mage s'inscrit dans une pensée poétique comparable touchant l'eucharistie. La proximité de cette expression avec une spiritualité catholique n'empêche cependant pas le poète de refuser fermement la notion dogmatique de présence réelle. Renonçant à la polémique et à l'apologétique, A. Mage admet sans nul doute la nécessité de coexister avec les catholiques, sans toutefois se rallier lui-même à l'Église romaine. En ce sens, la communauté de pensée qu'A. Mage entretient avec Sponde, une même sensibilité poétique et spirituelle, n'introduit pour lui nulle nécessité d'abjurer.

<sup>28</sup> *Méditation sur le psaume LXII*, éd. S. Lardon, l. 709-718, p. 413-415.

<sup>29</sup> J. Rieu, article cité.

## Un choix de textes tiré des *Méditations sur les Psaumes* – L'énoncé calviniste d'une spiritualité de l'épreuve

L'examen du choix de textes tirés des *Méditations sur les Psaumes*, et mis en vers, confirme le projet d'offrir une réédition partielle de l'œuvre de Sponde, de revendiquer son héritage textuel réformé, et de le disputer aux légataires catholiques. Cependant, au-delà du constat qu'A. Mage choisit de rééditer un texte réformé, il demeure difficile de préciser les critères qui ont présidé à la sélection des fragments des *Méditations*. Autrement dit, il est difficile de caractériser avec précision la lecture qu'A. Mage fait et donne des *Méditations* à travers cette anthologie. De même, dans son ensemble, la marqueterie formée des « pièces rapportées » spondiennes n'offre pas, à travers ses effets de montage, un projet didactique ou poétique pleinement lisible : nous pouvons seulement conclure que le poète rumine une méditation sur la souffrance et l'épreuve du régénéré.

Le genre de la méditation psalmique se caractérise par sa souplesse énonciative, la richesse et l'instabilité du projet illocutoire<sup>30</sup>. La continuité de la prose se prête ainsi au découpage en fragments poétiques, autant d'« épiphanies » de paroles. Des *Méditations sur les psaumes*, A. Mage prélève des développements de doctrine calviniste, qu'il transforme en poèmes didactiques. Ainsi, les stances « Dieu n'a fait le péché en l'homme sa facture »<sup>31</sup>, et l'ode « Franc Arbitre d'Adam et sa Transgression »<sup>32</sup> rappellent la liberté prélapsaire de l'homme et sa responsabilité dans la Chute. La célébration paradoxale de la souffrance dans les stances « Tout ce qui vient de Dieu est bon et nous doit plaire »<sup>33</sup> est une louange de la justice divine et de la miséricorde, conforme à la doctrine calviniste. De même, les stances « L'Assistance divine a son temps au besoing »<sup>34</sup> nient la suffisance humaine et attribuent la souffrance à la justice divine. En revanche, les « stances chrestiennes », « De Christ le Sacrifice expie nos pechez »<sup>35</sup>, expriment une doctrine du Christ rédempteur qui est d'origine paulinienne. Non marquée au plan confessionnel, cette doctrine est susceptible d'être partagée par tout chrétien.

Dans ces cinq poèmes tirés des psaumes XIV, L et LXII de Sponde, A. Mage s'efforce de mettre en vers la syntaxe en style coupé de Sponde, en respectant le principe d'une intervention la plus limitée possible. En premier lieu, A. Mage procède parfois à de légères amplifications, par le développement paraphrastique des allusions bibliques, comme dans les stances « L'Assistance divine a son temps au besoin ». Voici l'hypotexte de Sponde, puis la mise en vers d'A. Mage :

Combien de fois a il crié que Dieu luy faisoit la sourde oreille ? Pourquoi ? Il estoit bien tousjours temps qu'il criast, mais il n'estoit pas encore temps que Dieu l'entendist. (éd. S. Lardon, p. 411)

Combien de cris à Dieu qui luy fermoit l'oreille,  
A ce peuple pleurant en Egypte jetté ?  
Pourquoy luy fut Dieu sourd ? En sa nécessité  
Dieu, n'oubliant qui l'ayme, à son bien par tout veille.  
Mais lors il n'estoit temps qu'il l'entendit, criant,  
Et tousjours temps qu'Isac attendist Dieu priant. (f° 213v°, v. 37-43)

---

<sup>30</sup> Pour quelques indications sur la structure des méditations de Sponde, puisqu'il n'est pas possible de parler de « composition », voir l'article de M.-M. Fragonard et Y. Quenot, « La Structure des "Méditations sur les Psaumes" de Jean de Sponde, *L'Information littéraire*, Paris, Les Belles Lettres, janv.-fév. 1987, p. 6-10 ; voir également les analyses sur la structure de la méditation par Josiane Rieu, dans *Jean de Sponde ou la cohérence intérieure*, op. cit., p. 110-122.

<sup>31</sup> *Les Œuvres*, op. cit., « Stances. Dieu n'a fait le péché en l'homme sa facture », f°s 216v°-218v°.

<sup>32</sup> *Ibid.*, « Ode. Franc Arbitre d'Adam et sa Transgression », f°s 210v°-211r°.

<sup>33</sup> *Id.*, « Stances. Tout ce qui vient de Dieu est bon et nous doit plaire », f°s 227r°-228r°.

<sup>34</sup> *Id.*, « Stances. L'Assistance divine a son temps au besoing », f°s 212v°-213v°.

<sup>35</sup> *Id.*, « Stances chrestiennes. De Christ le Sacrifice expie nos pechez », f°s 225v°-226r°.

La méditation du Livre de l'Exode et de l'asservissement du peuple hébreu en Égypte est couramment utilisée par les réformés, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, pour interpréter leur propre situation historique. Dans ces vers, A. Mage se contente d'interpréter la souffrance sous un pouvoir tyrannique comme un temps de pédagogie divine. L'ode « Du Franc Arbitre d'Adam et sa transgression », des plus fidèles à l'hypotexte, indique un souci de variété lexicale. En effet, les sept occurrences des termes « peché » et « pecher », chez Sponde, sont glossées par une terminologie plus juridique que religieuse : « meffaice », « forfaict », « meffaict », « deffaut ».

En second lieu, A. Mage ôte parfois à la méditation des moments digressifs, afin de dégager l'architecture argumentative et de composer un poème didactique : c'est le cas dans les stances « Dieu n'a fait le peché en l'homme sa facture ». Il supprime un développement de controverse théologique sur le thème : Dieu ne peut pas et ne veut pas le mal, il n'est donc pas responsable de l'accomplissement du mal par l'homme<sup>36</sup>. Apparemment, c'est moins le souci de simplifier l'exposé de points controversés, que celui de supprimer quelques passages par trop techniques, qui le conduit à écarter, dans le même fragment, les lignes 564-580 (rappel de la malédiction divine après le péché originel, paraphasant Gn III, 1-19) et les lignes 589-598 (présentation de la notion aristotélicienne de corruption des corps). De telles coupes dans le texte de Sponde demeurent exceptionnelles. Elles ne semblent nullement motivées par un désaccord doctrinal, voire le souci de rectifier la pensée de Sponde.

Dans l'ensemble, le seul commentaire auquel se livre A. Mage est d'ordre poétique et formel. À travers la mise en vers et en strophes, ce sont les virtualités lyriques contenues par la prose nombrée de Sponde qui apparaissent. Sur ce point également, A. Mage adopte le principe de la variété rythmique. L'échantillon de cinq poèmes que nous étudions le manifeste, puisque ces poèmes reposent respectivement sur le quatrain en vers hétérométriques (7.10.10.7, abab, mfmf), le quatrain d'alexandrins (abab, mfmf), le sizain hétérométrique (12.12.6.12.12.6, aabccb, ffmffm), le sizain d'alexandrins (abbacc, fmmfmm), le huitain d'alexandrins (abbacdcd, fmmfmmf). A. Mage semble moins imposer une versification au texte en prose, qu'il ne dégage le rythme et la poéticité du texte original. Selon A. Mage, la langue de l'âme est le vers et le poème.

De la prose de Sponde, A. Mage retient également quelques motifs proprement spirituels, moins catéchétiques et moins strictement calviniens, dont il accentue le caractère spirituel. C'est sans doute pour cette raison que la méditation sur le psaume LXII retient autant son attention de poète spirituel – il en prélève sept extraits. Ainsi, dans le « chant spirituel sur le psaume 62 »<sup>37</sup>, A. Mage développe le motif de la jonction du Tout et du rien, présent chez Sponde (« L'homme donc ne sera rien, mais Dieu me sera mon tout, voire mon Tout, mon seul, mon seul et unique Tout : je me joindray aussi du tout a luy », l. 557-560), qu'il glose comme une union des volontés : « A son vouloir ma volonté unie / Me range à luy sous sa grace infinie. » (v. 17-18). A. Mage écrit ainsi un poème relevant de la spiritualité abstraite, célébrant Dieu essence, dont l'expression est nourrie de réminiscences psalmiques, mais peu marquée d'un point de vue confessionnel – les tours exprimant l'anéantissement de l'âme dans l'union à Dieu ne seraient sans doute pas désavoués par un poète catholique

<sup>36</sup> Voir les lignes non versifiées et supprimées par A. Mage dans la méditation sur le psaume XIV ou LIII, éd. S. Lardon, l. 631-639, p. 147-149 : « Je compren que non, Seigneur, mais s'il faut que j'en parle, voyla que je begaye, comme je puis, et non comme ce mystere merite. Je n'entens point rognier ta Tout puissance, mais j'amplifie ta volonté. Celuy qui dit que tu ne peux point, dit que tu ne veux pas Seigneur. Quand le vouloir ne precede point en toy, il ne s'ensuit point de pouvoir, Tu peux aussi peu le mal, que tu le veux. Ceste impuissance du mal, n'est pas, Seigneur, une debile et lasche constrainte, mais une ferme et solide volonté du bien. » A. Mage conserve en revanche la conclusion : « Dieu n'a peu faire donc l'homme tel que luy-mesme / A bien faire puissant comme luy de tout point : / Et impuissant au mal comme est l'Estant supresme. » (v. 74-76).

<sup>37</sup> *Op. cit.*, f<sup>o</sup> 216r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>. Voir le poème d'A. Mage à partir de la méditation en prose de Sponde, en annexe, document 4.

contemporain. En plusieurs sonnets<sup>38</sup>, A. Mage transpose des fragments qui traitent du combat spirituel : il interprète la rhétorique pathétique des *Meditations* psalmiques en prose comme une variation sur l'expression du conflit des passions, motif de la poésie amoureuse pétrarquiste. Il traite le thème de la grâce, à travers la justice et la miséricorde, dans un registre affectif, ce que signale l'usage de la forme sonnet.

En creux, notons qu'A. Mage délaisse la réécriture des passages polémiques que contiennent les *Meditations* de Sponde publiées en 1588. Sa propre mise en vers n'engage en outre nulle discussion théologique. Elle n'a pas de visée apologétique. Elle ne s'accompagne pas non plus d'une forme de distance critique à l'égard de la matière des *Meditations*. Le poète en prolonge au contraire le mouvement méditatif en développant parfois les références bibliques. Les fragments extraits du volume de Sponde prennent place dans une marqueterie dont le thème ressassé reste l'épreuve spirituelle, expérience, exercice ou combat, qu'A. Mage nomme « essai ». L'énoncé spondien complète donc un propos calviniste, qui décèle l'exercice de la justice divine à travers la souffrance du régénéré. Dans les « Muses celestes », la rhétorique des passions, empruntée à la poésie amoureuse à travers l'imitation de deux longues pièces de Desportes<sup>39</sup>, nuance la brutalité de la justice à l'aide d'une expression affective, signifiant la miséricorde divine. En définitive, la prose nombrée de Sponde – le style coupé inspiré par Sénèque, dans la lignée de Juste Lipse – fournit les matériaux d'une poésie réformée de la fureur.

Loin d'être anecdotique, le constat qu'une intertextualité majeure unit les *Œuvres* d'A. Mage de Fiefmelin, parues en 1601, et le volume des *Meditations sur les pseumes* de Sponde, imprimé en 1588, soulève de riches questions poétiques. Il s'agit en effet de la définition d'un programme poétique réformé à l'orée du XVII<sup>e</sup> siècle. L'enjeu politique de l'imitation passe au second plan, car A. Mage accorde un sens avant tout confessionnel et ecclésial à son entreprise de versification. A. Mage se définit également comme poète et auteur à travers la dispute d'un legs, la mémoire littéraire de Jean de Sponde.

À travers son propre texte, A. Mage lit les écrits de Sponde, les réénonce et les donne à lire, en utilisant différentes formes d'imitation : le montage de citations empruntées à divers poèmes et proche du centon, la mise en vers fidèle, la versification paraphrastique, l'abréviation. Écrit pour l'essentiel après la mort de Sponde – alors que ce dernier est devenu une figure exemplaire et controversée d'homme public réformé et converti au catholicisme – le recueil est destiné à une diffusion dans un milieu choisi, fidèle à la Réforme. Même si Fiefmelin se range du côté des opposants à la conversion, nul esprit de controverse ou de propagande doctrinale n'anime l'écriture des *Essais du spirituel*. La polémique est passée sous silence. L'anthologie poétique de textes spondiens témoigne seulement du souci de se réapproprié un auteur et des textes qui échappent au milieu réformé.

La lecture de Sponde et la représentation de l'inspiration poétique qu'elle suscite chez A. Mage forment en réalité le pivot énonciatif et poétique du recueil. À partir d'une représentation de l'enthousiasme poétique, d'origine homérique et relue dans la perspective de la *prisca theologia*, la lecture de Sponde et la poésie qu'A. Mage assume légitiment en

---

<sup>38</sup> Voir la liste des sonnets empruntés à la méditation sur le psaume LXII dans le document 1 ; voir également l'extrait cité *supra* du sonnet intitulé « Theanthropomachie », inséré dans les « Saints souspirs », f<sup>o</sup> 174r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.

<sup>39</sup> Voir les poèmes suivants : « Procès de la Chair contre l'Esprit, au siège du Saint-Amour » (f<sup>os</sup> 219v<sup>o</sup>-224r<sup>o</sup>), démarqué du « Procès contre Amour au siège de la raison », *Amours de Diane*, I, éd. V.E. Graham, Genève-Paris, Droz-Minard, 1959, p. 53 et suiv. ; « Stances de la chasse spirituelle, Aux Ames Chrestiennes. Contr'imitation » (f<sup>os</sup> 240v<sup>o</sup>-241v<sup>o</sup>), imitées des « Stances de la chasse. Pour la masquerade des chasseurs », *Cartels et masquarades*, éd. V.E. Graham, Genève-Paris, Droz-Minard, 1958, p. 48 et suiv.

effet l'écriture poétique, puisqu'elles s'apparentent à la transmission d'un esprit prophétique, de poète à poète, passant au lecteur par l'intermédiaire du livre. Cette représentation substantielle de la parole permet ainsi de comprendre qu'A. Mage nourrisse son écriture de textes tirés d'un auteur dont il réprovoque l'évolution confessionnelle. Il devient même nécessaire que cette parole divine demeure au sein de l'Église réformée, dont A. Mage se fait à son tour porte-voix. En se faisant le relais de l'énoncé de Sponde, il reprend une énonciation prophétique et assume une posture de poète sacré, dont il comprend le rôle au sein de l'Église réformée.

En dépit des traits non polémiques du recueil, et de son discours spirituel parfois peu marqué au plan confessionnel, les *Œuvres* ne cherchent donc pas le compromis religieux : la référence à Sponde n'est pas un étendard invitant au ralliement. L'entreprise d'A. Mage est finalement émouvante, dans le sens où elle est le contraire d'un exercice de mémoire, ou encore d'un tombeau poétique convenu. Refusant d'ériger un mausolée au nom de Sponde, A. Mage choisit de réénoncer ce qui demeure, selon lui, une parole vivante, animée par la « foy vive » qu'il évoque. Ainsi, en tant que mémoire textuelle, la réécriture ne fige pas la poésie en archive. Elle célèbre au contraire une puissance de création proprement poétique, voire de recréation éthique et spirituelle, qui agit à la lecture et survit à la mort de l'auteur.

## Document 1 Tableau des emprunts d'A. Mage de Fiefmelin à Sponde

### 1<sup>o</sup> Mises en vers des *Méditations sur les pseauxes*

#### Psaume XIV ou LIII

- « Stances. Dieu n'a fait le peché en l'homme sa facture. », f<sup>os</sup> 216v<sup>o</sup>-218v<sup>o</sup> : voir Sponde, Méditation sur le psaume 14 ou 53, éd. S. Lardon, l. 546-l. 650, p. 141- p. 149.

- « Ode. Franc Arbitre d'Adam et sa Transgression », f<sup>os</sup> 210v<sup>o</sup>-211r<sup>o</sup> : voir Sponde, Méditation sur le psaume 14 ou 53, éd. S. Lardon, l. 651 à l. 679, p. 149-151.

#### Psaume XLVIII

- « Stances. De la vie et de la mort », f<sup>o</sup> 231v<sup>o</sup>-f<sup>o</sup> 232v<sup>o</sup> : voir Sponde, Méditation sur le psaume 48, éd. S. Lardon, l. 1042-1063, p. 257.

#### Psaume L

- « Stances chrestiennes. De Christ le Sacrifice expie nos pechez », f<sup>os</sup> 225v<sup>o</sup>-226r<sup>o</sup> : voir Sponde, Méditation sur le psaume 50, éd. S. Lardon, l. 1023-1056, p. 327-329

- « Stances. Qui à Dieu se dedie à gré luy sacrifie. Ps. 51. Hebr. 13 », f<sup>os</sup> 235r<sup>o</sup>-236r<sup>o</sup> : voir Sponde, Méditation sur le psaume 50, éd. S. Lardon, l. 1104-l. 1123, p. 333-335.

#### Psaume LXII

- « Stances. Tout ce qui vient de Dieu est bon et nous doit plaire », f<sup>os</sup> 227r<sup>o</sup>-228r<sup>o</sup> : voir Sponde, Méditation sur le psaume 62, éd. S. Lardon, l. 108-133, p. 373-375.

- Sonnet 109, dans : « Les Saints souspirs », f<sup>o</sup> 203v<sup>o</sup> : voir Sponde, Méditation sur le psaume 62, éd. S. Lardon, l. 110-116, p. 373.

- Sonnet 25 : « Le Croyant », f<sup>o</sup> 178v<sup>o</sup> : voir Sponde, Méditation sur le psaume 62, éd. S. Lardon, l. 473-489, p. 399.

- « Chant spirituel sur le psal. 62 », f<sup>o</sup> 216r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> : voir Sponde, Méditation sur le psaume 62, éd. S. Lardon, l. 557-576, p. 403-405.

- « Stances. L'Assistance divine a son temps au besoing », f<sup>o</sup> 212v<sup>o</sup>-f<sup>o</sup> 213v<sup>o</sup> : voir Sponde, Méditation sur le psaume 62, éd. S. Lardon, l. 662-692, p. 411 et suiv.



- Sonnet 10 : « Théanthropomachie », f<sup>o</sup> 174r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> : voir Sponde, Méditation sur le psaume 62, éd. S. Lardon, l. 709-716, p. 413-415.

- « Sonnet pour Prière sur les versets 12 et 13 du Psaume 62 », dans : « Les Prières », f<sup>o</sup> 94v<sup>o</sup>-f<sup>o</sup> 95r<sup>o</sup> : voir Sponde, Méditation sur le psaume 62, éd. S. Lardon, l. 911-927, p. 429-431.

## 2<sup>o</sup> Citations de l'« Essay de quelques poesmes chrestiens »

- Sonnet 103, dans : « Les Saints souspirs », f<sup>o</sup> 201v<sup>o</sup>, v. 1-4 : voir Sponde, « Stances de la mort », strophe 5, éd. A. Boase, p. 249.

- « Stances. Sur l'Essai des Poesmes Chrestiens de la mort du Sr de Sponde », dans : « Les Muses celestes », f<sup>o</sup> 211r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> : voir Sponde, « Stances de la mort » et sonnet 1, 2, 4, 7. (Citées dans le doc. 2)

- « A Monsr. Mes. A. le Comte Baron de la Chaulme. Stances. De la mort », dans : « Les Muses celestes », f<sup>os</sup> 214r<sup>o</sup>-215r<sup>o</sup> : voir Sponde, « Stances de la mort » et sonnets 6, 9, 10. (Voir C. Azzolini, art. cit.)

- « Procez de la Chair contre Esprit », dans : « Les Muses celestes », v. 5-8, f<sup>o</sup> 219v<sup>o</sup>, et strophe 28, f<sup>os</sup> 222v<sup>o</sup>-223r<sup>o</sup> : voir Sponde, « Stances de la mort », éd. A. Boase, respectivement : v. 15-18, p. 248, et v. 118-126, p. 251-252.

- « Double sonnet. Du Saint Sacrement de l'Eucharistie », dans : « Les Muses celestes », f<sup>os</sup> 228v<sup>o</sup>-229r<sup>o</sup> : voir Sponde « Stances de la Cène », éd. Boase, p. 236-240. (Cité dans le doc. 3)

- « S[onnet] medit[at]if », dans : « Les Meditations », f<sup>o</sup> 256r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> : voir Sponde, sonnets 8, 10, 11. (Voir J. Morel, art. cit.)

## Document 2 Une poétique spondienne

### « Stances sur l'Essai des Poemes Chrestiens de la mort du Sr de Sponde » par A. Mage (f<sup>o</sup> 211r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>)

O Beaux vers, qui scavez affoler les saints cœurs,  
Que vous me maniez d'une manie heureuse !  
*Donc au verd de la cire esteindra ses ardeurs*  
*Ce beau flambeau qui lance une flamme fumeuse*<sup>40</sup> ?

*Beaux vers qui m'aprenez si bien à bien-mourir*<sup>41</sup>  
*Qu'en votre souvenir j'oublie de mal-vivre*<sup>42</sup>,  
Changez ce nom de mort, non sujets à perir,  
Si rien plus que la vie en vos airs ne se livre.

Vers de la mort conçus, vous n'estes point mortels,  
*Ni d'un mortel ca-bas n'avez prins vostre vie*<sup>43</sup> :  
Mais nez du Saint-Esprit, esprits vous vivrez tels,  
*Car d'un esprit par mort la vie n'est ravie*<sup>44</sup>.

O saints vers, dont *les airs donnent vie* à mes vers<sup>45</sup>,  
Vers donnans jour aux jours de ma *vitale fuite*<sup>46</sup>,

<sup>40</sup> V. 3-4 : voir Sponde, sonnet 2, v. 6-7 : « Ce beau flambeau qui lance une flamme fumeuse / Sur le vert de la cire esteindra ses ardeurs. » L'italique signale les citations du texte de Sponde.

<sup>41</sup> V. 5 : voir Sponde, « Stances de la mort, » vers final : « Apren moy de bien vivre, afin de bien mourir. »

<sup>42</sup> V. 6 : voir Sponde, sonnet 1, v. 8 : « D'où vient qu'au souvenir son souvenir s'oublie ? »

<sup>43</sup> V. 10 : voir Sponde, sonnet 1, v. 1 : « Mortels qui des mortels avez pris votre vie ».

<sup>44</sup> V. 12 : voir Sponde, sonnet 1, v. 4 : « De ceux dont par la mort la vie fut ravie ».

<sup>45</sup> V. 13 : cf. Sponde, sonnet 7, v. 5 : « Cet air toujours m'anime [...] ».

Vous estes à mes sens des Cieus à vie ouverts,  
Et vostre Intelligence est Dieu qui vous agite.

*O beaux vers, clairs esclairs contresclairans mes yeux*<sup>47</sup>,  
*Vous pleuvez dans mon cœur des flammes et des fleches*<sup>48</sup>  
Fatale est vostre atteinte : Et vos coups gracieux  
Restaurent l'ame à vie en leurs mortelles bresches.

O saints vers qui m'avez appris à mespriser  
La vie du tombeau qui l'ame à mort esclave,  
Je veux mourant par vous là sus à Dieu viser.  
Heureux par mort le vivre et qui *de la mort brave*<sup>49</sup> !

O beaux vers qui versez au Courant de la mort,  
Dans l'esprit des mortels tant de vitale flamme,  
Sur l'homme mesme mort que vostre charme est fort !  
La mort, pour l'animer, par vous s'eschange en ame.

O saints vers, que je crains en louant d'offenser,  
Allouëz d'un amy le cher gage poétique.  
Si ma main secondoit le vol de mon penser,  
Vous seriez nos Phoebus, non l'Apollon Delphique.

### Document 3 L'abréviation des « Stances de la Cène » de Jean de Sponde : le « Double sonnet. Du Saint Sacrement de l'Eucharistie » d'André Mage

J. de Sponde, extraits des « Stances de la Cène »<sup>50</sup>

Mon Ame, esveille toy de ta couche mortelle,  
Ce jour d'huy ton Sauveur a son banquet t'appelle,  
Ou luy mesme doit estre et ton vin et ton pain,  
Ce pere nourricier sera ta nourriture,  
Pren son sang pour bruvage, et sa chair pour pasture,  
Tu n'auras jamais soif, tu n'auras jamais faim.

Mais despouille plustost ces vieux haillons de vices,  
Pren ton habit entier, ta robe de delices,  
Et pour un jour si saint, ceins toy de sainteté.  
Cet innocent Agneau te demande innocence :  
Si pour la luy donner tu n'as point de puissance,  
Mon Ame, il te demande au moins la volonté.

C'est ceste volonté, mon Ame, qu'il faut prendre,  
D'où soudain le desir de bien faire s'engendre,  
Et le desir conçoit les desseings plus parfaicts,  
Les desseings a la fin aux effects se conduisent,

A. Mage, « Double sonnet. Du Saint Sacrement de l'Eucharistie »<sup>51</sup>

Sus, fille, esveille-toy à la voix de ton pere.  
Sus leve-toy, mon Ame, et cours de terre aux Cieus.  
Là ton Sauveur t'invite au banquet pretieux  
De son corps, de son sang, pour y faire grand chere.  
Mais laissant tes haillons, pren ta robe nopciere.  
La noce est gaye et sainte, et saint l'Espoux joyeux  
Ne va donc triste et sale avec tes drapeaux vieux,  
Le Maistre du festin t'en chasseroit arriere.

Pren donc pour parement l'habit neuf d'innocence,  
Cét Agneau sans macule ayme la pureté.  
Si tu ne te peux ceindre encor' de sainteté,  
Veuilles t'y efforcer et ton vueil luy avance.  
Ce bien-voulant effort couvre ton impuissance  
Soubs l'operant dessain du desir enfanté :  
Il suffit si tu as pour force et volonté  
Une sublime foy d'une humble Repentance.

<sup>46</sup> V. 14 : voir Sponde, sonnet 4, v. 14 : « la fuite de la vie [...] ».

<sup>47</sup> V. 17 : voir Sponde, sonnet 2, v. 9 : « J'ai vu ces clairs esclairs passer devant mes yeux ».

<sup>48</sup> V. 18 : voir Sponde, stances de la mort, 5<sup>e</sup> strophe : « Et la chair qui n'est qu'Eau pleut des Eaux sur ma flamme ».

<sup>49</sup> V. 24 : voir Sponde, sonnet 2, v. 2 : « Qui brave de la mort, sentira ses fureurs ».

<sup>50</sup> J. de Sponde, « Stances de la Cène », dans : « Essay de quelques poesmes chrestiens », éd. cit. par A. Boase, p. 236-240. Première publication : s. 1, s. éd. [La Rochelle, H. Haultin ?], 1588.

<sup>51</sup> André Mage de Fiefmelin, « Double sonnet. Du Saint Sacrement de l'Eucharistie », dans : « Les Muses Celestes », *L'Image d'un Mage*, f<sup>os</sup> 228<sup>v</sup>°-229<sup>r</sup>°.

Toutesfois rien de toy : C'est les Cieux qui produisent  
Ce vouloir, ce desir, ces desseins, ces effaits.

Esleve donc aux Cieux mon Ame, ta pensée,  
Trop long temps au bourbier de ce monde enfoncée :  
Celeste, dans les Cieux leve toy guinde toy :  
Acquiers toy ce beau jour un si bel avantage,  
Et monstre que tu sçais nourrir dans ton courage  
D'une humble repentance une sublime foy. [...]

(st. 8) Joye d'aller au Ciel, gloire de s'y voir estre,  
Ris de voir les rayons esclatans de son Maistre  
Et les vivants thresors qu'il garde pour les siens.  
Pren donc, mon Ame, pren de la foy la sainte aisle,  
Et volant aujourd'huy vers l'Essence eternelle,  
Vuyde toy de tes maux, et t'empty de ses biens.

Embrasse estroitement ce Corps brillant de gloire,  
Embrasse le, mon Ame, et a force de croire  
Mange le tout entier, comme tu doibs manger,  
Hume ce sang vermeil respandu de ses veines,  
Et remporte du Ciel des espreuves certaines,  
Que j'en suis domesticque et non pas estranger.

Or cependant qu'au Ciel ceste double substance,  
Saoule l'avidité de ta ferme assurance,  
Avec le fruit entier de ce saint Sacrement :  
Icy mon foible corps beaucoup moins que toy digne,  
N'en prend visiblement que le visible signe,  
Mais il prend tout par toy comme invisiblement.[...]

(st.14) Ha ! que je suis heureux de sentir en mon Ame,  
Les savoureux effets du zele qui l'enflamme,  
Je sens, mon Dieu, je sens ces effets savoureux.  
Je te prens Hommedieu, Hommedieu je te mange,  
Et te mangeant je sens que je fays un eschange,  
Du fiel amer du monde au miel des bienheureux.  
(st.15, v. 6) Nul ne vit qui ne vit en la table de Dieu.  
[...]

Vole mon Ame, donc sur l'aisle de la foy,  
Vole aujourd'huy vers Christ, puisqu'il se donne à toy :  
Et vuide de tes maux, sois de ses biens remplie.  
Pren son corps, puis le mange, et boy son sang là haut :  
Mais à force de croire estrein les comme il faut,  
Tirant d'eux nourriture à ta vie accomplie.

Et cependant qu'au Ciel tu les prens vraiment,  
Avec le fruit parfait de ce saint Sacrement,  
Mon corps avec les sens en prend ça bas les signes.  
Ha ! j'en sens les effets, au miel des bienheureux  
Changeant le fiel du monde. En Christ vivre je veux :  
Nul ne vit qui ne vit en ces tables divines.

## Document 4 Un chant spirituel emprunté à la méditation sur le psaume

### LXII

J. de Sponde, extrait de la  
méditation sur le psaume 62,  
éd. S. Lardon, l. 557-576, p. 403-405.

Et ne me parlez plus des  
hommes, ce ne sont que des roseaux, des  
feuilles, de la plume, du vent, un Rien.  
L'homme donc ne sera rien, mais Dieu  
me sera mon tout, voire mon Tout, mon  
seul,

mon seul et unique Tout : je me  
joindray aussi du tout a luy, et ne m'en  
departiray tant que je vive : Il disposera  
de moy,

A. Mage de Fiefmelin, « Chant spirituel sur le psal. 62 »,  
dans « Les Muses celestes », f<sup>o</sup> 216<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.

Qu'on ne me parle plus des hommes,  
Ce ne sont rien que des roseaux,  
Des feuilles, plumes, et atomes,  
Du vent et des ampoules d'eaux.  
L'homme est un rien : Rien m'est donc l'homme au monde,  
Mais Dieu seul est mon Tout, où tout m'abonde.

A Dieu donc, mon Tout, mon unique  
Je me joindray tout de tout point :  
Et de luy par revolte unique  
Je ne me departiray point.

Mais je me disposeray aussi  
entierement a luy, selon l'infinité de sa  
grace.

Quelque heur, quelque malheur  
qui m'advienne, je diray,

*Mon salut est en Dieu, ma  
gloire, le roc de ma force, et mon  
esperance est en Dieu.*

Ne t'ennuye point encore, mon  
Ame, de saluër ton Salut, de donner  
gloire à ta gloire, de te fortifier en ta  
forteresse, d'esperer en ton esperance,  
c'est-à-dire,

au Dieu de misericorde, au Roy  
de gloire, au Chef invincible, au Bouclier  
de seurté, a ton Dieu, mon Ame, a ton  
Dieu, et non pas a toymesmes, et non pas  
a moy, et non pas au domestique, et non  
pas a l'estranger.

Mon Dieu, je ne trouve pas  
assez de parolles pour tant de matiere, je  
restrain en quatre mots ce que je discours  
sans fin a part moymesmes, il n'en falloit  
encore qu'un pour ton unité. Tu es mon  
Dieu, c'est tout ce que j'en debvoy dire.

Car, comme il est, il me sera encore  
Mon Tout, mon Dieu que seul en tout j'adore.

Luy disposant de moy qu'il ayme,  
A luy aussi entierement  
Je me disposeray de-mesme  
Selon son esprit m'animant.  
A son vouloir ma volonté unie  
Me range à luy sous sa grace infinie.

Quelque heur ou malheur qui m'advienne,  
Mon salut, diray-je, est en Dieu.  
Là ma gloire et la force mienne,  
Là mon espoir est en tout lieu.  
Dieu est mon roc, mon honneur, mon attente  
Le bras qui m'aide, et l'heur qui me contente.

Ne t'ennuye mon Ame, ains pense  
A bien saluër ton salut,  
D'esperer en ton esperance,  
Et de tendre au blanc de ton but.  
Sus donne gloire à ta gloire en ta vie,  
Et en ton fort tousjours te fortifie.

C'est au Dieu de misericorde,  
Au Roy de gloire, au Fort des forts  
Qui des siens, dont il se recorde,  
Est bouclier contre tous efforts :  
C'est à ton Dieu, non pas à toy, mon Ame,  
Non mesme à l'homme, et moins au monde infame.

Je ne trouve assez de parole,  
Pour tant de matiere à ton los.  
Mes leçons, que je te recole,  
Je restreins donc en quatre mots,  
Bien qu'un suffist à ton unité, Sire :  
Tu es mon Dieu. C'est ce que j'ay à dire.